

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 3 0 SEP 2024

ID : 087-218717809-2024925-2024040-DE



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 25 SEPTEMBRE

Nombre

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en

de Conseillers :

session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024

en exercice -23-

**PRÉSENTS**: Mme ROSSANDER, Maire; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. PREUILH, Mme DA

présents 17

SILVA, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme

DOUSSAINT, Mme DELOS,

votants 22

ABSENTS: M. LAUSERIE, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M.

BÉNARD

**Pouvoirs :** Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. FOURNIER donne pouvoir à Mme ROSSANDER, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY

Monsieur Cyrille DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

## **DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 – BUDGET EAU**

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative :

Décision modificative n°1 au Budget Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

## • APPROUVE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		
	DÉSIGNATION DES ARTICLES	RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
Chapit	re 011 : Charges à caractère général		
605	Achats d'eau		+2 500,00€
<u>Chapit</u>	re 67 : Charges exceptionnelles		
678	Autres charges exceptionnelles		+500,00€
<u>Chapit</u>	re 78 : Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		
7817	Reprise sur dépréciation des actifs circulants	+3 000,00€	